

Fait conformément à l'Acte 10 & 11 Vict. chap. 49.

Recenseur.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MOULINS, MANUFACTURES, Etc., MISE DE CAPITAL, FORCE MOTRICE, PRODUCTION, Etc.	Nombre des personnes qui y sont généralement employées.	OBSERVATIONS GÉNÉRALES PAR LE RECENSEUR.
39.	40.	41.
		<p><i>Le Collège de Chambly.</i> Comptant cette année deux prêtres, plus neuf professeurs et huit élèves, outre un ecclésiastique à l'école normale de cinquante élèves. Le trouva dans l'impérieuse nécessité de construire une aile, en pierre, de la quelle bâties ne se monterait pas à moins de six cent Louis Courant. D'ailleurs, cette construction ne fera que compléter le plan du Collège fondé l'année 1826 et incorporé en 1846. Tout sentiment de gothisme et de jalousie part, cette institution a quelque titre à l'attention et même à la surveillance du pays. Car, elle lui a déjà donné plusieurs sujets distingués. Elle appartient avec toutes dépendances à la Province, en vertu de la loi de incorporation; 3^e le plan d'études qu'on y a adopté et qu'on y suit avec une perspective de succès brillants, favorise la masse des citoyens, et met l'éducation utile et pratique, à la portée du grand nombre, dans distinction de pays ou de denomination religieuse. En un mot, entre autres buts, éminemment philanthropiques le Collège de Chambly, se propose, non seulement la diffusion des connaissances utiles, mais encore la fusion des sentiments et la destruction des antipathies nationales, sources de tant de maux dans un pays couvert de population misère. Or, le dit Collège a l'ocin en le moment 1^{er} d'un appareil chimique et physique; 2^e d'une bibliothèque à l'usage de ses maîtres; 3^e d'instruments et aratoires à l'usage de la ferme, et d'une seule d'articles de détail que l'on trouve ordinairement dans toute maison dotée pour une spécialité.</p>